

Procès Verbal CONSEIL D'ECOLE 25/3/2021

Présents :

Les enseignantes : Mmes Amstoutz, Pflieger, Sonntag, Beauvieux, Sauer, Kempf, Demirci, Faivre, Fouché, Behe

Pour la Mairie : M Sassi, Mme Fort, M Muller

Les parents délégués : Mmes Kelle, Weissenbach, Menet, Fulcrand, Schuler, Diebold, Kochert

I. ORGANISATION GENERALE

1. Situation sanitaire et protocole

Le protocole est toujours en vigueur. Il y a du nouveau relativement au temps d'éviction des cas contact et des positifs. Cela est aussi fonction de l'exécution d'un test pcr. Très important : **les attestations sur l'honneur sont indispensables.**

2. Prévisions rentrée 2021/2022

Effectifs stables, nous sommes en attente de savoir combien de cp seront inscrits à la fin. Pour le moment sur Agora il y en a un petit nombre (petite dizaine). Mme Fort dit que les parents des GS ne se mobilisent pas malgré la campagne de la Mairie.

A la rentrée la **décharge de Direction sera de 2 jours par semaine** (les jours de la semaine ne sont pas encore arrêtés).

3. Dates et procédures d'inscription au CP et en 6ème

L'inscription des cp a lieu d'abord en Mairie (8/3 au 31/3). Ensuite il faut faire l'admission auprès de l'école. Il semble difficile de recevoir les parents en l'état actuel de la situation sanitaire. En partenariat avec l'école maternelle de Mésange et sur proposition de Mme Menet, une vidéo de présentation de l'école sera tournée et mise sur le site de l'école des Prés.

Le pôle enfance a distribué aux familles qui ont fait l'inscription le mot proposé au mois de janvier par moi-même qui précise que les admissions se feront au mois de mai selon calendrier et dispositions communiquées via le site (adresse donnée) au mois d'avril. Malgré cette communication plusieurs parents ont appelé l'école.

Les inscriptions en sixième ont démarré : le volet 2, avec collège d'affectation et possibilité de demander une dérogation, sera distribué à partir de lundi 29 mars.

4. Calendrier scolaire et pont de l'Ascension

Le calendrier scolaire n'a pas subi de modifications. Le Pont de l'Ascension aura lieu du jeudi 13 au lundi 17 mai. La fin de l'école est prévue le 6 juillet.

II. RELATIONS ECOLE/MAIRIE

1. Subvention forfaitaire pour sorties et activités éducatives 2020/2021=> cette année 50% de cette subvention pourra exceptionnellement être utilisée, sur autorisation de la Mairie, pour activités éducatives autres qu'à l'extérieur : possibilité de financer des intervenants, achat de livres pour renouvellement BCD, projets éducatifs internes....

Vote concernant l'affectation de cette subvention pour 2021/2022 :

l'unanimité des présents est favorable à l'utilisation de cette somme pour financer des activités éducatives (transports et billetterie pour sorties culturelle, achats de livres pour BCD, intervenants pour projets éducatifs).

2. Travaux

Monsieur Sassi fait un point sur la situation de l'école.

La volonté de la **nouvelle municipalité est de garder les écoles de proximité** dont l'école des Prés fait partie. Pour cette raison le 31/1/2021 a été voté un budget de 156 000€ pour cette école. Monsieur Sassi précise qu'il ne s'agit pas que de travaux sur les bâtiments car l'équipement informatique nécessite aussi une remise à niveau. Mme Weissenbach demande que la priorité des travaux soit établie en concertation avec les parents et les enseignants.

- **Réfection des toilettes élèves** : les conduites d'évacuation ont été inspectées par caméra et 15 mètres de tuyaux ont été remplacés. Les murs et les boiseries ont été rafraichis. Des grilles d'aération et des extracteurs seront installés prochainement. Un devis pour le remplacement des urinoirs est en cours. Les odeurs ne sont plus présentes actuellement.
- **La circulation aux abords de l'école** est évoquée par les parents. La zone dépose minute est utilisée pour se garer. La caméra proposée n'a pas pu être installée. Les parents proposent d'installer un panneau triangulaire clignotant pour signaler la présence de l'école : cela aura le mérite d'alerter, personne ne pourra ignorer la présence de l'école.
- **TBI** : entretien ou remplacement anciens tbi ? Plusieurs tbi dysfonctionnent. Les techniciens intervenus ont signalé la nécessité que la Mairie soit « Administrateur » pour résoudre certains problèmes récurrents et sans solution. M. Del Negro fera un diagnostic complet.
- **Stylets tbi** : ce qui a été proposé n'étant pas satisfaisant des nouveaux stylets seront achetés malgré un coût non négligeable.
- **Ménage** : nous constatons que le ménage est superficiel, sol incrusté, toiles d'araignées au plafond. Mme Malzak a pu constater certains détails. Elle passera avec le responsable du ménage pour vérifier dans les prochaines semaines.
- **Toilettes enseignants** : plafond boursoufflé et moisissures. Elles seront prises en compte dans les travaux.
- **VMC salles 3 et 5** : le boîtier en salle 3 n'affiche rien et nous n'avons aucun instrument pour savoir si la vmc marche ou pas. Les filtres sont-ils remplacés régulièrement ? Pas de réponse pour le moment.

3. Périscolaire

Pas de questions pour le périscolaire. M Muller précise que pour respecter le protocole sanitaire la cantine fonctionne avec trois services.

III. PROJETS ET ACTIVITES DE L'ECOLE

- Spectacle proposé par la Maison des Arts, dans la cour au mois de mai : Nos êtres chairs. Le spectacle sera joué deux fois le jeudi 27 mai, à 10h30 et à 14h00, et toute l'école pourra y assister (deux roulements à l'extérieur dans le respect des groupes existants et des gestes barrière).
- Journal d'école : projet lancé par les classes de cycle 3. Mme Fouché présente la genèse du projet et l'organisation initiale. Toutes les classes pourront participer si elles le souhaitent. Ce sera une manière de maintenir la cohésion interclasse à travers l'écrit.
- Odysée citoyenne : projet qui concerne la seule classe de CM1/CM2 qui participera avec une vidéo à un concours dont le thème est « La démocratie au secours du développement durable »

IV. REPONSES AUX QUESTIONS TRANSMISES PAR LES DELEGUES DES PARENTS

Pourquoi certaines classes n'ont pas une récréation régulière dans la cour l'après-midi ?

Le protocole sanitaire a compliqué l'occupation des espaces. Les récréations doivent être décalées. Les CE2 et le cycle3 ont le deuxième créneau. Chaque enseignant dans ce créneau surveille sa classe et a faculté de choisir si faire un temps de rupture en classe ou aller 10 minutes dans la cour. Les enfants sont autorisés à se servir des toilettes sur demande. L'après-midi est courte et la récréation n'est pas obligatoire. Les classes de cycle 2 (hormis le CE2) descendent toujours.

Est-il possible d'envisager d'organiser des petits évènements ou des actions pour apporter un peu de joie et légèreté pour permettre aux enfants d'oublier cette période compliquée ?

Chaque classe organise les apprentissages et les activités avec des temps plus légers. Les événements grandeur école ne sont pas possibles pour des raisons de protocole sanitaire.

Au mois de mai le spectacle de la Maison des Arts, évoqué plus haut, sera un événement plus en ligne avec les habitudes d'avant.

Les parents délégués demandent si des parents musiciens pourraient intervenir dans la cour avec leur instrument. Cela reste envisageable après accord de la Directrice.

Nous rappelons néanmoins que nous sommes à l'école et que nos activités ont des objectifs pédagogiques. Tout ne peut pas être proposé dans le cadre scolaire.

Les cours ELCO EILE ont été suspendus. Pourquoi n'ont-ils pas été maintenus jusqu'à 17h30 pour permettre de respecter les horaires du couvre-feu ? Une reprise de ces cours est-elle envisagée ?

Il ne s'agit pas d'un problème de couvre-feu, mais de brassage des élèves. Tous les cours ELCO mélangeaient non seulement les élèves de différentes classes de l'école, mais aussi des élèves de plusieurs écoles. Ils ont été suspendus par décision académique. La reprise des cours n'est pas envisagée pour le moment.

Comment sont organisés les moments consacrés à l'éducation morale/ civique ? Les enfants en religion ont l'impression de rater quelque chose (certains parents pensent que l'heure de morale est dédiée dans certaines classes à d'autres activités).

Les cours de morale se déroulent contextuellement aux cours de religion. Il n'y a pas d'évaluation sur ce qu'on y travaille ni de programme ministériel. Ce sont des moments souvent agréables, avec moins d'élèves et des activités plus ludiques. Les cycle3 et CE2 ont eu, jusqu'à présent, l'après-midi du jeudi complètement bloquée car en créneau1 il y a le cours de religion protestante et en créneau 2 le cours de religion catholique. Cela est dû à la répartition des cours par confession (1 seul créneau protestant, 4 créneaux catholiques). Par conséquent nous ne pouvons pas gaspiller cette après-midi pour les élèves qui ne font pas religion. Il y a donc l'heure de morale et 1 heure d'autres activités selon les classes. Pas d'apprentissages fondamentaux, mais des activités intéressantes. Nous rappelons que les cours de religion sont un choix et non pas une obligation.

La directrice

Giovanna Amstoutz

La secrétaire

Morgane Behe